

12.12.2025 - Le Département Instruction Publique de la Ville de Bruxelles recherche un·e pédopsychiatre / directeur·rice médical·e pour son Service de Santé mentale (SE.SA.ME.)

Le Département Instruction Publique de la Ville de Bruxelles recherche un·e pédopsychiatre / directeur·rice médical·e pour son Service de Santé mentale (SE.SA.ME.)

Service :

Le SE.SA.ME. est le Service de Santé Mentale organisé par le Département Instruction Publique de la Ville de Bruxelles.

Par une approche multidisciplinaire et en collaboration avec d'autres institutions concernées par la santé mentale, le SE.SA.ME. contribue au diagnostic et au traitement psychiatrique, psychologique et psychosocial du patient dans ses milieux habituels de vie, et à la prévention en santé mentale.

Ce service s'adresse au bénéfice de la santé publique des patients habitant le territoire de la Ville de Bruxelles et aux élèves fréquentant les écoles de la Ville de Bruxelles.

Employeur :

Avec environ 5850 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est **l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise.**

Également **2^e Pouvoir Organisateur de la Communauté française**, la Ville de Bruxelles régit plus de 120 établissements scolaires et parascolaires.

Le Département de l'Instruction publique mène une politique active en matière de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances, et propose une grande diversité de métiers (enseignant·e·s, auxiliaires d'éducation, médecins scolaires, infirmier·ère·s, assistant·e·s sociaux·ales, moniteur·rice·s de natation, etc.).

Le Département offre à son·sa futur·e **pédopsychiatre - directeur·rice médical·e** un large

éventail de possibilités pour exercer et développer son expertise et son discernement, au sein d'une équipe pluridisciplinaire soudée de professionnel·le·s de la santé mentale, animée par des valeurs humaines fortes et une réelle motivation.

Le·la candidat·e collaborera également avec le **Service Prévention Orientation Santé (S.P.O.S.)** de la Ville de Bruxelles, et avec d'autres professionnels de la santé, chacun contribuant par son talent à une prise en charge coordonnée et adaptée des patients.

Missions du poste :

1. En tant que Pédopsychiatre :

Il-Elle réalise des consultations pédopsychiatriques et psychothérapeutiques, évalue la souffrance psychique des patients et veille à proposer une prise en charge adaptée.

Il-Elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et accompagne une patientèle composée d'enfants, d'adolescents et d'adultes domiciliés ou scolarisés prioritairement sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Il-Elle dirige et supervise l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, logopèdes, psychomotriciens, assistants sociaux, thérapeutes du développement) dédiée à la prise en charge des patients mineurs, veillant à l'application des soins adaptés aux besoins spécifiques des enfants et adolescents.

Il-Elle assume la responsabilité médicale du travail réalisé par le SE.SA.ME. À cet égard, il-elle a accès à tout document et information relatifs à la continuité des soins et à la qualité du travail thérapeutique.

Il-Elle impulse une dynamique de travail favorisant l'échange entre les professionnels et l'évolution des pratiques en fonction des avancées cliniques et scientifiques.

2. En tant que directeur·trice médical·e :

Il-Elle coordonne également **les actions de prévention** en lien avec les autres structures du Service Prévention

Orientation Santé (SPOS), notamment les centres PMS, le Pôle Territorial et le Service de Promotion de la Santé à l'École

(SPSE). Il/Elle entretient et développe également un réseau de partenaires externes, afin de renforcer la coordination avec les acteurs du SeSaMe dans le paysage de la santé mentale à Bruxelles.

Le-La Directeur·rice médical·e, en collaboration avec la coordinatrice générale, met en œuvre la stratégie du Service de Santé Mentale (SeSaMe) en veillant à son alignement avec les orientations du Pouvoir organisateur, en accord avec le cadre législatif et les politiques de santé mentale en vigueur. Il-Elle assure la supervision

des aspects médicaux et cliniques du service, garantissant une prise en charge pluridisciplinaire adaptée aux besoins des Bruxellois - enfants, adolescents et adultes. Une attention particulière est portée aux élèves, aux parents ainsi qu'aux professionnels du secteur éducatif de la Ville de Bruxelles.

Lieu de travail :

Le-La Directeur-trice médical-e travaillera principalement au sein des locaux du SE.SA.ME., rue Melsens 38, 1000, Bruxelles.

Il-Elle peut être amené.e à se déplacer, notamment au sein des établissements de l'enseignement officiel subventionné par la Ville de Bruxelles.

Description des tâches :

- Évaluer, prescrire des traitements et réaliser des entretiens de thérapies individuelles et familiales. Assurer la responsabilité médicale des suivis en cours ;
- Organiser, coordonner et contrôler l'exécution des missions d'accueil, de diagnostic, de traitement et de prévention du SE.SA.ME., tout en assurant la qualité et la continuité des soins. ;
- Vérifier et valider les dossiers cliniques, en assumant la responsabilité médicale du travail réalisé par le service ;
- Assurer la responsabilité générale du secret professionnel (manipulation, rangement, conservation, et archivage des dossiers individuels) ;
- Diagnostiquer le fonctionnement du service et mener des actions de développement en identifiant les priorités et en établissant un plan d'action stratégique ;
- Définir, suivre, et évaluer les projets relatifs à la santé mentale avec le soutien de la coordinatrice générale. ;
- En concertation avec la coordinatrice générale, élaborer un planning opérationnel et définir les objectifs annuels. Développer un plan d'action stratégique, structurer et assurer le suivi de l'exécution des objectifs médicaux et opérationnels ;
- En collaboration avec la coordinatrice générale, structurer la communication interne et externe ;
- En concertation avec la coordinatrice générale, mener les entretiens d'évaluation, de fonctionnement et de planification des collaborateurs directs ;
- Assister aux réunions d'équipe, participer aux supervisions extérieures et assurer la direction médicale au sein de l'équipe. Préparer et participer aux commissions de concertation trimestrielles ;
- Sensibiliser et informer la population ainsi que les travailleurs du réseau sanitaire et social des institutions scolaires de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles sur les

questions de santé mentale ;

- Développer et entretenir un réseau de relations professionnelles pour sauvegarder les intérêts du SeSaMe et promouvoir son image. Participer aux instances de concertation et réseaux professionnels ;
- Se tenir informé.e des évolutions médicales, des nouvelles réglementations et des techniques. Participer à des formations continues pour développer son expertise professionnelle, veiller à maintenir son accréditation par l'INAMI ;
- Rapporter à l'inspecteur de la Santé et des réformes pédagogiques tout élément pertinent : établir des reportings réguliers sur les activités et projets .

Compétences comportementales :

- Analyser ;
- S'autodévelopper ;
- Structurer son travail ;
- Développer une vision ;
- Trouver des solutions ;
- Décider ;
- Diriger une équipe ;
- Convaincre ;
- S'affirmer ;
- Coacher ;
- Développer un réseau ;

Compétences techniques

Aptitudes techniques :

- Psychiatrie : compétence clinique (diagnostic, indications), formation à la psychothérapie ;
- Animation / conduite de réunion ;
- Gestion de projet ;
- Management participatif.

Règles et procédures :

- Procédures, directives, règles de déontologie
- Règlement de travail
- Réglementations / législations régionale et fédérale sur la santé mentale
- Législation sur la vie privée
- Secret professionnel

Informatique :

Suite MS Office 365, en particulier Planner, Sharepoint, Word et Excel

Langues :

- Français
- Néerlandais

Techniques d'expression écrite :

Rédaction de rapports et notes

Techniques d'expression orale :

- Prise de parole en public
- Techniques de présentation

Profil :

- Être en possession d'un diplôme de médecine et d'une reconnaissance comme médecin spécialiste en psychiatrie.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Communauté française est obligatoire (<https://equisup.cfwb.be/index.php?id=7336>).

- Avoir une expérience dans la prise en charge thérapeutique ;

Disposer d'une solide expérience managériale au sein d'une équipe pluridisciplinaire est un atout .

- Diplomatie, clarté, précision, rigueur, enthousiasme, créativité et patience sont les qualités requises.
- Autonomie et disponibilité.

Conditions pécuniaires et avantages :

- Contrat à durée indéterminée à partir du 01/01/2026 ;
- Mi-temps (18h45/semaine), compatible avec une autre activité privée ;
- Régime de congé attractif pendant et hors vacances scolaires ;
- Environnement de travail très motivant au sein d'une équipe multidisciplinaire chevronnée, dynamique et passionnée ;
- Rémunération brute mensuelle indexée pour un mi-temps : 4.420€ mensuel minimum (année 0) à 6.359€ mensuel maximum en fonction de l'ancienneté reconnue (qui peut être supérieure compte tenu de la réussite de l'examen linguistique) ;
- Divers avantages complémentaires : nombreuses possibilités de formation, exonération du ticket modérateur dans les hôpitaux du réseau IRIS sur le territoire de la Ville de Bruxelles, prise en charge de l'abonnement Mobib à 100%, réduction de l'abonnement SNCB-TEC-DE LIJN, chèques-repas, réduction de prix pour les entrées aux centres culturels et sportifs agréés.

Dépôt de candidature :

Votre candidature doit être envoyée par mail, pour le 31/01/2026 (date butoir), à l'adresse électronique suivante :

Candidaturesipnnonsub@brucity.education

Sous peine de non-recevabilité, cette dernière doit impérativement comprendre votre CV, votre diplôme, votre lettre de motivation ainsi qu'une note de vision stratégique qui mettra en évidence les principes et les stratégies qui sous-tendent vos actions en tant directeur médical.

L'objet de votre mail doit débuter par la référence suivante : « AM2 : Directeur.ice médical.e - SeSame, suivi par votre NOM Prénom ».

Après un tri sélectif basé sur la note de vision, la procédure de sélection comporte deux parties : la première

consistant en un assessment center qui évalue les compétences comportementales et cognitives des candidats

et la seconde en un entretien avec le comité de sélection qui évalue les compétences techniques et l'aptitude générale des candidats. Cette rencontre s'axera sur votre note de vision ainsi que tout document que vous estimez pertinent à présenter en lien avec la fonction.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le contenu de la fonction auprès de Monsieur Jean-Luc GAZEAU, Inspecteur de la santé et des réformes pédagogiques du Département Instruction publique (jean-luc.gazeau@brucity.education).

La Ville de Bruxelles poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances.